



En direct des associations

Bulletin / Octobre 2019



Contrat d'objectifs et de performance

Solidaires Finances a interrogé **AGRAF** sur ses éventuelles discussions avec la tutelle (secrétariat général) et leur nature.

L'**AGRAF** a indiqué avoir rencontré à plusieurs reprises le Secrétariat général et les discussions ont notamment porté sur les points suivants :

- ▀ la durée du contrat que l'**AGRAF** souhaite maintenir à 3 ans ;
- ▀ le maintien du paragraphe sur le droit d'**AGRAF** à assurer les prestations hors droit exclusif (exploitation des cafétérias, offre de restauration rapide (croq'agraf), offre de boissons, restaurant « Le club » repas professionnels et espaces séminaires de l'IGPDE) ;
- ▀ la réalisation des travaux de gros œuvres immobiliers mais à la condition d'en obtenir le remboursement intégral ;
- ▀ le refus d'utiliser de la subvention pour des acquisitions immobilières ;
- ▀ le rétablissement de l'article 11 de la convention 2016-2018, soit un report de la subvention d'une année n sur l'exercice n+1, sans autorisation préalable du secrétariat général.

Le Secrétariat général devrait apporter des réponses lors du groupe de travail du CNAS prévu sur les COP le 5 novembre 2019.

Solidaires Finances s'associe à ces demandes. **Cependant, nous sommes opposés à l'article 2 de la présente COP qui prévoit l'expérimentation d'une tarification au plat sur les restaurants de Daumesnil-Diderot.**

Solidaires Finances exige le maintien de la grille tarifaire existante selon l'indice de traitement et non la rémunération.



**GROUPE DE TRAVAIL
15 OCTOBRE 2019**

MENU

- le nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP)
- proposition de budget 2020 lié à la nouvelle offre (restauration au plat sur Daumesnil-Diderot)
- offre alimentaire

Par ailleurs **Solidaires Finances** demande :

- ▶ que soient clarifiés les termes de l'article 7 qui régit le versement du deuxième acompte de la subvention en fixant un pourcentage correspondant aux besoins réels de l'association ;
- ▶ que le Secrétariat général soit cohérent dans le contenu des documents de travail fournis aux différents acteurs de l'Action Sociale : les documents transmis aux associations ne correspondent pas à ceux donnés aux fédérations.

Évolutions 2020

L'expérimentation de la tarification au plat sur Daumesnil et Diderot (environ 400 000 repas soit 20 % des repas servis par **AGRAF** et non plus au plateau est imposée malgré la forte opposition des organisations syndicales.

Cette offre prévoit trois niveaux de tarifs pour les entrées, les plats et les desserts selon le produit proposé.

De plus, le rationnaire devra acquitter un droit d'admission défini en fonction de son indice de rémunération selon **4 tranches seulement au lieu des 7 actuelles**.

Solidaires Finances s'est vivement opposé à cette dérive qui conduit à pénaliser les petits indices et à favoriser les indices les plus élevés et d'ores et déjà a réclamé le rétablissement des 7 tranches.

Pour les autres restaurants, la tarification au plateau demeure pour 2020, mais au-delà... ???

L'évolution présentée par l'**AGRAF** permettra de ne choisir qu'un plat avec une diminution de 0,90 € sur le tarif du plateau traditionnel (un plat + 2 périphériques).

Solidaires Finances rejette cette solution qui va à l'encontre d'une proposition d'alimentation équilibrée à tarif social.

Proposition de budget pour 2020

Le budget 2020 est déterminé en fonction de l'expérimentation demandée par la Tutelle, à partir du 2 janvier 2020 d'une offre à « l'unité valeur » sur les restaurants de Daumesnil et Diderot.

Le projet de budget présenté tient compte de trois paramètres :

- ▶ estimation du nombre de repas annuels (fixés à 2 098 000 pour 2020) ;
- ▶ le coût moyen des denrées (hors Daumesnil et Diderot) ;
- ▶ les ressources (prix payé par l'utilisateur).

Il est prévu une augmentation de 1 % de la grille tarifaire, **augmentation à laquelle **Solidaires Finances** est opposé au vu de la stagnation des rémunérations.**

Offre alimentaire

La nouvelle offre alimentaire met en évidence le faire valoir, le faire savoir de l'Association ainsi que la mutualisation des savoirs. L'**AGRAF** se veut un restaurateur responsable et engagé des établissements des MEF.

L'**AGRAF** développe une cuisine authentique et responsable avec des produits issus de circuits courts, des produits labellisés (ex ; bleu blanc cœur) et bio et qui respectent autant que possible l'environnement et s'inscrivent dans le développement durable (poissons issus de pêche responsable)

L'**AGRAF** s'engage donc à atteindre dans les 3 ans 20 % de ses achats en produits bio et/ou labellisés et/ou de proximité.

L'**AGRAF** prévoit un plan de formation interne ambitieux pour affirmer l'identité **AGRAF**.

De plus souhaite instaurer une meilleure mutualisation des savoirs parmi l'équipe d'un même restaurant.

Solidaires Finances regarde favorablement ce projet qui valorise chaque salarié mais il faudra adapter les salaires en conséquence.

Solidaires Finances remercie l'**AGRAF** pour la présentation et la lisibilité de cette offre alimentaire et pour la nouvelle orientation prise vis-à-vis de la gestion du personnel en le remettant au cœur de leur métier.

Pour **Solidaires Finances**, il résulte de ce groupe de travail un rejet total :

- ▶ **du projet de COP rédigé par la tutelle ;**
- ▶ **de l'augmentation générale des tarifs ;**
- ▶ **de l'expérimentation de la tarification au plat ;**
- ▶ **de la nouvelle formule « plat unique ».**

Toutefois, **Solidaires Finances** encourage la nouvelle politique de gestion du personnel tout en restant vigilant quant aux conditions d'emploi et de rémunération.

Plus que jamais, nous défendons :

« **AGRAF** partout,

AGRAF pour toutes et tous ».

Les représentants des usager.e.s de **Solidaires Finances** à l'assemblée générale d'**AGRAF** sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter.

**Baptiste ALAGUILLAUME, Christine BORG, Agnès BRANSHAUSEN,
Véronique PERDRIJAT, Marc VEYRAT.**